Soixantième année. - N ° 185 A Samedi 26 et dimanche 27 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2381

17 – CHARENTE-MARITIME

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINTES

Jugement prononçant

Date : 17 septembre 2026.
Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et la liquidation judiciaire.
809 834 922 RCS Saintes.
809 834 922 RM 17.
LE CANARD SAINTONGEAIS -F.G.S..
Forme : Société à responsabilité limitée.
Sigle : F.G.S..
Activité : l'élevage de palmipèdes, la production, la transformation et la commercialisation de produits issus des palmipèdes (oies et canards)..
Adresse : 21, rue André Brisson, 17400 Saint-Jean d'Angely.
Complément de jugement : Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 8 juin 2026 et désignant liquidateur SELARL Lga représentée par Maître Catherine Laporte 14 Rue de la Maladrerie 17100 Saintes.Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.